



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

I. NOM ET ADRESSE OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR

COMMUNE DE COMMUNE DU KOCHERSBERG
Adresse : 32 rue des Romains 67370 TRUCHTERSHEIM
Tel. : 03 88 69 76 29 Fax 03 88 69 73 10
Mail : com.com@kochersberg.fr

II. OBJET DU MARCHÉ

Marché de travaux pour la création d'une voie cyclable entre Ittenheim et Achenheim RD 222

Lot 01: Travaux d'aménagements et de voirie
Lot 02 : Travaux d'espaces verts et de plantation

III. TYPE DE PROCEDURE

La procédure de passation utilisée est le Marché à Procédure Adaptée avec mise en concurrence préalable. Elle est soumise aux dispositions de l'article L2123-1 et des articles R2123-4 à R2123-6 du Code de la Commande Publique.

IV. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Lot 01 : Travaux d'aménagements et de voirie

- Terrassement
- Création d'une voirie Cyclable
- Signalétique

Lot 02 : Travaux d'espaces verts et de plantation

- Plantation arbres
- Engazonnements et prairies fleuries
- Plantation arbustes

V. DEBUT PREVISIONNEL D'EXECUTION

OCTOBRE 2023 A AVRIL 2024

VI. DUREE DU MARCHÉ

5 mois y compris préparation et périodes de plantation

VII. VARIANTES

Non autorisées

VIII. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Maître d'œuvre : **ETUDE & CONCEPT**
8 rue Galilée - 67200 STRASBOURG
Tél 03 90 409 448
yves.wurtz@etude-concept.fr

IX. CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ, COMPETENCES MINIMUM REQUISES :

1. Capacités techniques et financières
2. Capacités professionnelles avec au minimum des compétences nécessaires pour le lot pour lequel une offre est remise

X. SELECTION DES CANDIDATURES ET JUGEMENT DES OFFRES

Les conditions prévues au règlement de la consultation.

Les candidatures sont appréciées au regard des capacités techniques, financières et professionnelles.

Les offres seront jugées dans les conditions prévues aux articles L.2152-7, L.2152-8 et R.2152-6 à R.2152-8 du Code de la Commande Publique, selon l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1 – Valeur technique	50%
2 – Prix des prestations	40%
3 – Délai de réalisation des prestations	10%

XI. MODALITES DE TRANSMISSION

Les modalités de transmission sont définies dans le règlement de la consultation.

XII. MODALITES D'OBTENTION DES DOCUMENTS RELATIFS A LA CONSULTATION

Le DCE peut être téléchargé sur le site www.marches-securises.fr

XIII. DROIT ET LANGUE

Tous les documents, correspondances ou demandes doivent être entièrement rédigés en langue française.

En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Strasbourg est compétent en la matière.

XIV. DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : 07septembre 2023

XV. DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : 05 octobre 2023 à 12 heures

Le Président, Justin VOGEL